

NOTICE TECHNIQUE

Les Français et les élections européennes 2024

Article 2

Organisme ayant réalisé le sondage :	Elabe
Nom du/des commanditaire(s) :	BFMTV, La Tribune Dimanche
Nombre de personnes interrogées :	Echantillon de 1 524 personnes, représentatif des résidents de France métropolitaine âgés de 18 ans et plus, dont 1 426 inscrits sur les listes électorales
Dates de réalisation de l'enquête :	Du 7 au 9 février 2024
Date et support de première publication :	Le 10 février à 22h sur www.elabe.fr

A tous

Q1. Êtes-vous inscrit(e) sur les listes électorales pour pouvoir voter ?

- Oui
- Non

Les questions Q2 et Q3 sont posées aux inscrits uniquement (Q1 = 1)

Q2. Les prochaines élections européennes auront lieu en juin, afin d'élire les 81 députés européens représentant la France au Parlement européen. Sur une échelle allant de « 0 » à « 10 », quelle est la probabilité que vous alliez voter aux élections européennes ?

Sachant que 0 » signifie que vous êtes tout à fait certain de ne pas aller voter et « 10 » que vous êtes tout à fait certain d'aller voter. Les notes intermédiaires permettent de nuancer votre réponse

Note de 0 à 10

Q3. Si les élections européennes avaient lieu dimanche prochain, pour laquelle des listes suivantes voteriez-vous ?

1. La liste de Lutte Ouvrière (LO) menée par Nathalie Arthaud
2. La liste du Parti Communiste Français (PCF) menée par Léon Deffontaines
3. La liste de La France Insoumise (FI) menée par Manon Aubry
4. La liste d'Europe Ecologie Les Verts (EELV) menée par Marie Toussaint
5. La liste du Parti Socialiste (PS) et de Place publique (PP) menée par Raphaël Glucksmann
6. La liste du Parti radical de gauche (PRG) menée par Guillaume Lacroix
7. La liste Ecologie au centre menée par Jean-Marc Governatori
8. La liste de Renaissance (ex-La République en Marche), du MoDem et d'Horizons *
9. La liste des Républicains (LR) menée par François-Xavier Bellamy
10. La liste du Debout La France (DLF) menée par Nicolas Dupont-Aignan
11. La liste du Rassemblement National (RN) menée par Jordan Bardella
12. La liste de Reconquête menée par Marion Maréchal
13. La liste Alliance rurale menée par Willy Schraen
14. La liste du Parti animaliste menée par Hélène Thouy
15. La liste de l'Union populaire républicaine (UPR) menée par François Asselineau
16. Une autre liste
17. Vous voteriez blanc ou nul
18. Vous n'iriez pas voter

() N'ayant pas connaissance de la tête de liste, la coalition Renaissance/MoDem/Horizons a été testée sans tête de liste.*

Q4. Diriez-vous que vous êtes intéressé ou pas intéressé par les élections européennes ?

- Très intéressé
- Plutôt intéressé
- Pas vraiment intéressé
- Pas du tout intéressé

Q5. Diriez-vous que l'appartenance de la France à l'Union européenne a... ?

- Plus d'avantages que d'inconvénients
- Autant d'avantages que d'inconvénients
- Plus d'inconvénients que d'avantages

Q6. Diriez-vous que vous que l'action de l'Union européenne en matière de politique agricole, notamment au travers de la politique agricole commune (PAC), apporte... ?

- Plus d'avantages que d'inconvénients à l'agriculture française
- Autant d'avantages que d'inconvénients à l'agriculture française
- Plus d'inconvénients que d'avantages à l'agriculture française

Q7. Pour répondre aux besoins alimentaires de toutes les personnes qui vivent en France, vous diriez que... ?

- La France doit produire tout ce dont elle a besoin sur son territoire, pour ne plus dépendre des autres pays
- La France doit s'entendre avec les pays de l'Union Européenne pour qu'ensemble, ils puissent produire tout ce dont ils ont besoin
- La France doit continuer de faire des échanges avec l'ensemble des pays du monde

NOTE SUR LES MARGES D'ERREUR

Marges d'erreur pour toutes les questions hors intentions de vote

Comme toute enquête statistique, un sondage présente une incertitude appelée « marge d'erreur » ou « marge d'incertitude ». La marge d'erreur ou d'incertitude d'un sondage dépend de la taille de l'échantillon interrogé et du résultat observé. Pour un échantillon de 1 500 personnes interrogées, les marges d'erreur sont les suivantes avec un niveau de confiance de 95 % :

Pour un pourcentage de :	La marge d'erreur est de :	Le résultat réel se situe dans une fourchette entre :
5%	+/- 1,1	3,9 et 6,1
10%	+/- 1,5	8,5 et 11,5
15%	+/- 1,8	13,2 et 16,8
20%	+/- 2	18 et 22
25%	+/- 2,2	22,8 et 27,2
30%	+/- 2,3	27,7 et 32,3
35%	+/- 2,4	32,6 et 37,4
40%	+/- 2,5	37,5 et 42,5
45%	+/- 2,5	42,5 et 47,5
50%	+/- 2,5	47,5 et 52,5
55%	+/- 2,5	52,5 et 57,5
60%	+/- 2,5	57,5 et 62,5
65%	+/- 2,4	62,6 et 67,4
70%	+/- 2,3	67,7 et 72,3
75%	+/- 2,2	72,8 et 77,2
80%	+/- 2	78 et 82
85%	+/- 1,8	83,2 et 86,8
90%	+/- 1,5	88,5 et 91,5
95%	+/- 1,1	93,9 et 96,1

Exemple de lecture :

Pour un résultat observé de 25 %, il y a 95 % de chances pour que le résultat réel soit compris entre 22,8 % et 27,2 %.

NOTE SUR LES MARGES D'ERREUR

Comme toute enquête statistique, un sondage présente une incertitude appelée « marge d'erreur » ou « marge d'incertitude ». La marge d'erreur ou d'incertitude d'un sondage dépend de la taille de l'échantillon interrogé et du résultat observé. Pour un échantillon de 800 personnes interrogées, les marges d'erreur sont les suivantes avec un niveau de confiance de 95 % :

Pour un pourcentage de :	La marge d'erreur est de :	Le résultat réel se situe dans une fourchette entre :
5%	+/- 1,5	3,5 et 6,5
10%	+/- 2,1	7,9 et 12,1
15%	+/- 2,5	12,5 et 17,5
20%	+/- 2,8	17,2 et 22,8
25%	+/- 3	22 et 28
30%	+/- 3,2	26,8 et 33,2
35%	+/- 3,3	31,7 et 38,3
40%	+/- 3,4	36,6 et 43,4
45%	+/- 3,5	41,5 et 48,5
50%	+/- 3,5	46,5 et 53,5
55%	+/- 3,5	51,5 et 58,5
60%	+/- 3,4	56,6 et 63,4
65%	+/- 3,3	61,7 et 68,3
70%	+/- 3,2	66,8 et 73,2
75%	+/- 3	72 et 78
80%	+/- 2,8	77,2 et 82,8
85%	+/- 2,5	82,5 et 87,5
90%	+/- 2,1	87,9 et 92,1
95%	+/- 1,5	93,5 et 96,5

Exemple de lecture :

Pour un résultat observé de 25 %, il y a 95 % de chances pour que le résultat réel soit compris entre 22% et 28%.

ELABE rappelle que les résultats de ce sondage doivent être interprétés comme une indication de l'état du rapport de force politique actuel en France métropolitaine dans la perspective de l'élection européenne de 2024. Ils ne constituent en aucun cas un élément prédictif des résultats le jour du vote.

La notice de ce sondage peut être consultée sur le site internet de la Commission des sondages : www.commission-des-sondages.fr

Toute publication ou toute reprise de ce sondage doit faire figurer la méthodologie et les marges d'erreurs :

« Echantillon de 1 524 personnes, représentatif des résidents de France métropolitaine âgés de 18 ans et plus, dont 1 426 inscrits sur les listes électorales. Interrogation par Internet du 7 au 9 février 2024.

La représentativité de l'échantillon a été assurée selon la méthode des quotas appliquée aux variables suivantes: sexe, âge, catégorie socio-professionnelle, région de résidence et catégorie d'agglomération.

Pour les questions d'intention de vote, seules les personnes inscrites sur les listes électorales et ayant l'intention d'aller voter sont prises en compte.

Marge d'erreur comprise entre 1,1 et 3,5 points de pourcentage. »

Article 3

Objet du sondage :	Les Français et l'élection européenne
Méthode :	Echantillon de 1 524 personnes , représentatif des résidents de France métropolitaine âgés de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par la catégorie d'agglomération et région de résidence. Au sein de cet échantillon, a été extrait un sous-échantillon de 1 426 personnes inscrites sur les listes électorales en France métropolitaine pour l'établissement des intentions de vote.
Conditions d'interrogation :	Les répondants ont été interrogés en ligne (Internet).
Nombre de sans réponse :	Voir « Résultats publiés »*
Existence d'une gratification :	Oui. Gratification sous la forme de points cumulables et dont la valeur s'élève à moins de 1€ pour un questionnaire complété.
Critères de redressement :	L'échantillon brut a été redressé sur les variables sociodémographiques et professionnelles utilisées comme quotas (données Insee issues du recensement de la population 2018) ainsi que sur le statut d'occupation du logement (données Insee issues du recensement de la population 2018), le vote au premier et au second tour de l'élection présidentielle 2022 (données du Ministère de l'Intérieur) et le vote aux dernières élections européennes de 2019 (données du Ministère de l'Intérieur).

() Nous vous présentons dans ce document le nombre de « sans-réponse » pour chacune des questions publiées. Les questions de quota étant obligatoires (de façon à s'assurer de la représentativité de l'échantillon) aucune des personnes interrogées ne peut ne pas avoir répondu à l'ensemble du sondage. Lorsqu'aucun « sans opinion » n'est indiqué, c'est que sa valeur est nulle.*

En raison de l'arrondi à 100, un décalage d'1 point maximum peut exister entre les colonnes redressées et publiées

INTERÊT POUR LES ELECTIONS EUROPEENNES

Posé à tous

	PUBLIE
TOTAL INTERESSE	47
Très intéressé	12
Plutôt intéressé	35
TOTAL PAS INTERESSE	53
Pas vraiment intéressé	35
Pas du tout intéressé	18
Sans opinion	0

APPARTENANCE DE LA FRANCE A L'UE

Posé à tous

	PUBLIE
Plus d'inconvénients que d'avantages	18
Autant d'avantages que d'inconvénients	46
Plus d'avantages que d'inconvénients	36
Sans opinion	0

ACTION DE L'UE EN MATIERE DE POLITIQUE AGRICOLE

Posé à tous

	PUBLIE
Plus d'avantages que d'inconvénients à l'agriculture française	10
Autant d'avantages que d'inconvénients à l'agriculture française	34
Plus d'inconvénients que d'avantages à l'agriculture française	55
Sans opinion	1

SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

Posé à tous

	PUBLIE
La France doit produire tout ce dont elle a besoin sur son territoire, pour ne plus dépendre des autres pays	53
La France doit s'entendre avec les pays de l'Union Européenne pour qu'ensemble, ils puissent produire tout ce dont ils ont besoin	40
La France doit continuer de faire des échanges avec l'ensemble des pays du monde	7
Sans opinion	0

	PUBLIE
La liste de Lutte Ouvrière (LO) menée par Nathalie Arthaud	1,5
La liste du Parti Communiste Français (PCF) menée par Léon Deffontaines	2,5
La liste de La France Insoumise (FI) menée par Manon Aubry	9
La liste d'Europe Ecologie Les Verts (EELV) menée par Marie Toussaint	9,5
La liste du Parti Socialiste (PS) et de Place publique (PP) menée par Raphaël Glucksmann	9
La liste du Parti radical de gauche (PRG) menée par Guillaume Lacroix	0
La liste Ecologie au centre menée par Jean-Marc Governatori	2
La liste de Renaissance (ex-La République en Marche), du MoDem et d'Horizons *	16,5
La liste des Républicains (LR) menée par François-Xavier Bellamy	8
La liste du Debout La France (DLF) menée par Nicolas Dupont-Aignan	3
La liste du Rassemblement National (RN) menée par Jordan Bardella	27,5
La liste de Reconquête menée par Marion Maréchal	5
La liste Alliance rurale menée par Willy Schraen	1
La liste du Parti animaliste menée par Hélène Thouy	2
La liste de l'Union populaire républicaine (UPR) menée par François Asselineau	0,5
Une autre liste	3
N'expriment pas d'intention de vote	11

(*) N'ayant pas connaissance de la tête de liste, la coalition Renaissance/MoDem/Horizons a été testée sans tête de liste.